



1 Connectez-vous sur le site Internet du Cesu

À partir de votre équipement (pc, smartphone, tablette) et avec le navigateur de votre choix (Chrome, Firefox, Safari...), indiquez l'adresse du site directement dans la barre d'adresse supérieure.



2 Sur la page d'accueil du site, cliquez sur « Créer mon compte »



3 Cliquez sur « Déjà employeur »

Créer mon compte



Vous êtes futur employeur si vous n'avez jamais créé un compte Cesu.



Vous êtes déjà employeur si vous disposez d'un N° Cesu à votre nom.

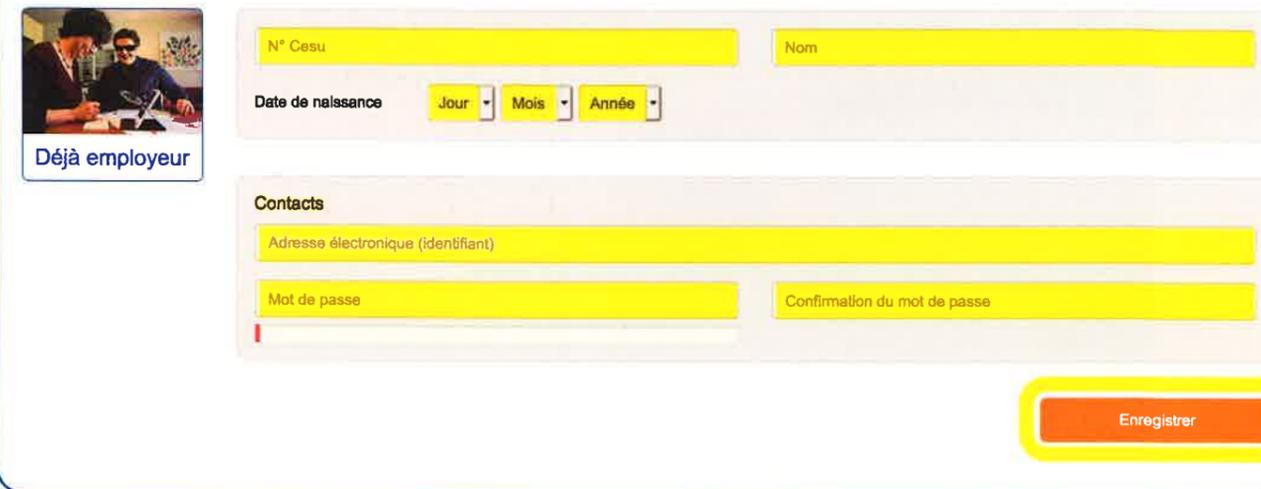


Vous êtes salarié si vous avez déjà reçu un bulletin de salaire du Cesu.

BON À SAVOIR

Vous êtes déjà utilisateur du Cesu même si vous n'avez jamais créé de compte Cesu en ligne. Par conséquent, veillez à bien sélectionner l'onglet « Déjà employeur ».

4 Renseignez les informations demandées



Pour valider vos informations, cliquez sur le bouton « Enregistrer ».

BON À SAVOIR

Retrouvez votre N° Cesu sur vos documents tel que votre avis de prélèvement.

Saisissez uniquement votre nom de famille sans le prénom.

Votre adresse électronique est par défaut votre identifiant.

Pour des raisons de sécurité, votre mot de passe doit contenir entre 6 et 10 caractères avec au minimum une lettre en majuscule, une lettre en minuscule et un chiffre.

5 Récapitulatif de vos données



Important !

Votre numéro Cesu et votre identifiant sont essentiels. Pensez à les conserver.



6

Un courriel de validation est envoyé

Cesu
Un service des Urssaf

Activation de votre compte Cesu !

Bonjour COLETTE DUBOIS,
Vous avez procédé à la création d'un compte Cesu.
Pour l'activer, veuillez cliquer sur le bouton ci-dessous :

 Activer mon compte

Vous accédez à votre tableau de bord personnalisé et recevez ensuite un courriel de confirmation.
Si vous n'êtes pas à l'origine de la création de ce compte, ne procédez pas à son activation et ignorez ce message.

Cordialement,
L'équipe du Cesu.

Important !
Si vous n'avez rien reçu, vérifiez dans vos courriers indésirables.

Cliquez sur le lien « Activer mon compte »

VOTRE INSCRIPTION EN LIGNE EST TERMINÉE !

Déclarer

Mes déclarations

Mes prélèvements

Gérer mon compte

Mon avantage fiscal

Bulletins de salaire

Mes références

COLETTE DUBOIS
Z1419069890003
colettedubois123@gmail.com

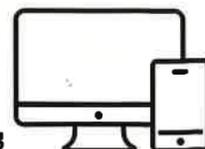
Mes salariés

BERTRAND GRANGE SOPHIE LAQUET

Vous accédez à votre tableau de bord.

Celui-ci comprend la liste de vos salariés déjà enregistrés.

Dès à présent, vous pouvez déclarer la rémunération de votre salarié en cliquant sur « Déclarer ».

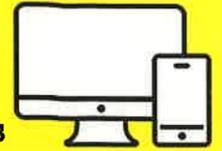


Mes premiers pas sur cesu.urssaf.fr

www.cesu.urssaf.fr

Cesu
Un service des Urssaf

Mes premiers pas sur cesu.urssaf.fr



Comment créer son compte Cesu ?



Vous déclarez la rémunération de votre salarié à domicile à partir d'un volet social...

Avec votre compte Cesu en ligne, la déclaration devient plus simple.

Ce guide vous accompagne dans les différentes étapes de la création de votre compte.

www.cesu.urssaf.fr